

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012**

L'an deux mil douze, le vendredi 28 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Délibération 051/2012 : "mise à jour tableau des effectifs".

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. BOURGEOIS présente le rapport.

Un rédacteur a quitté la collectivité le 30 juin 2012. Cet agent exerçait les missions de responsable du service financier. Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement.

Une candidature a été retenue, présentée par un adjoint administratif de 2^{ème} classe, dont les compétences correspondent à l'exigence du service, dès lors, il est envisagé le recrutement de cet agent au 1^{er} octobre 2012, à temps complet.

| Postes à créer | Nombre | Postes à supprimer | Nombre | Date d'effet |
|--|--------|-----------------------|--------|--------------|
| Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe | 1 | Rédacteur territorial | 1 | 01/10/2012 |

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur ce point.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant la vacance d'un poste de rédacteur territorial,

Considérant le recrutement d'un adjoint administratif de 2^{ème} classe,

Considérant qu'il convient de modifier le tableau des effectifs afin de permettre le recrutement de cet agent,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

MODIFIE le tableau des effectifs comme suit :

| Postes à créer | Nombre | Postes à supprimer | Nombre | Date d'effet |
|--|--------|-----------------------|--------|--------------|
| Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe | 1 | Rédacteur territorial | 1 | 01/10/2012 |

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours,